

La Décapsulée - Wave Island

21/09/2019

Ce règlement est susceptible d'être modifié. Règlement à jour au 04/09/2019.

Article 1 : Organismes

La Décapsulée Wave Island est un événement organisé par les sociétés Argémie et Les Parcs du Sud (parc Wave Island). Vous pouvez contacter les organisateurs à tout moment via le formulaire de contact du site www.argemie.fr ou par mail à l'adresse [ldecapsulee\[at\]argemie.fr](mailto:ldecapsulee[at]argemie.fr).

Article 2 : Date, horaires

La Décapsulée Wave Island aura lieu le 21 septembre 2019 à Monteux, au départ du parc Wave Island.

L'événement se tiendra de 16h30 à 19h30. Puis les participants seront invités à rester au bar Wave Corner s'ils le souhaitent.

Article 3 : Condition d'inscription

3-1 : Vagues de départs

Dès l'inscription vous devrez choisir une vague de départ.

Les vagues sont les suivantes : 16h30, 16h40, 16h50 et toutes les 10 minutes jusqu'à 18h00.

Les participants ont rendez-vous 30 minutes avant leur heure de départ choisie.

Le nombre de place est limité à 100 personnes par vagues.

Il est donc impératif que les groupes s'inscrivent sur la même vague.

En cas de places insuffisantes ou s'ils souhaitent changer de vague, les participants sont invités à contacter [ldecapsulee\[at\]argemie.fr](mailto:ldecapsulee[at]argemie.fr). Des aménagements leur seront proposés dans la mesure du possible.

3-2 : Âge minimum

L'âge minimum est de 14 ans au jour de la course.

Un contrôle d'identité pourra être effectué à l'accueil afin de vérifier l'âge des participants.

Les mineurs porteront un dossard spécial leur interdisant la consommation d'alcool.
Les mineurs devront fournir à l'inscription, une autorisation parentale (modèle disponible sur le site www.ladecapsulee.fr).

3-3 : Condition physique et Décharge de responsabilité

En s'inscrivant, tous les participants attestent être en bonne santé, ne présenter aucun handicap temporaire ou permanent, ne pas être diabétique, ne pas être enceinte. Ils attestent aussi être en capacité de faire un parcours de 5km avec des obstacles et savoir nager.

Il est conseillé de consulter son médecin avant l'inscription.

En cas d'incident survenu entre l'inscription et l'événement empêchant la participation, merci de contacter les organisateurs.

Les participants doivent s'assurer d'être couverts par une **assurance de responsabilité civile**. Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile.

3-4 : Tarif

Le prix d'inscription est de 25€ TTC par personne, hors frais de billetterie (1,36€).

Les groupes d'au moins 3 participants s'inscrivant en même temps bénéficient d'un tarif préférentiel à 20€ TTC par personne, hors frais de billetterie (1,24€). Ce tarif n'est valable que pour les inscriptions passées jusqu'au samedi 14 septembre à minuit.

Attention : pour bénéficier du tarif groupe, il est nécessaire de réaliser les inscriptions lors d'une même procédure de paiement. Aucun remise ne sera accordée a posteriori.

3-4 Remboursement

Aucun remboursement ne sera possible.

En cas d'impossibilité, les participants peuvent offrir leur place à un(e) ami(e) en signalant le changement aux organisateurs.

Attention : le jour-J, seuls les personnes inscrites sur les listings officiels seront autorisées à participer.

Article 4 : La course

4-1 Le parcours

Le parcours de la course mesure environ 4km et se compose de portions de route, d'un tour du Lac de Monteux et d'une partie à l'intérieur du parc Wave Island.

4-2 Les ravitaillements

4 points de ravitaillements sont prévus.

Les participants se verront proposer de l'eau, un jus de fruit ou de la bière (12,5cl).

Les participants se verront remettre un eco-cup (verre réutilisable) à conserver tout au long de la course.

Les consommations doivent être terminées dans la zone de ravitaillement.

4-3 Les animations

Pendant et après la course des animations sportives, ludiques et aquatiques seront proposées aux participants. Celles-ci ne sont pas obligatoires.

Après la course, les participants sont invités au bar Wave Corner pour une soirée Bodéga. Cette soirée sera régie par le règlement du Wave Corner (notamment en ce qui concerne les mineurs).

4-4 Chronométrage et classement

La course n'est pas chronométrée, il n'y a donc pas de classement.

Chacun est invité à participer à son rythme.

4-5 Tenue et équipement

Il n'y a pas de tenue imposée. Les participants sont libres de venir déguisés.

Des animations aquatiques seront proposés à la fin de la course. Il est donc recommandé de prévoir un maillot de bain ainsi qu'une serviette de bain.

Il est donc préférable de participer avec un sac à dos.

4-6 Installations

L'organisation ne propose pas de casiers.

Des vestiaires et douches seront à la disposition des participants dans le parc, accessibles uniquement en cours ou après la course (changement maillot de bain).

Il n'y a pas de vestiaires avant la course.

Des WC sont présents sur le parcours et dans le parc.

4-7 Responsabilité

Les effets personnels des participants sont sous l'entière responsabilité de ces derniers. Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité en cas de perte, vol ou casse.

Article 5 : Images, photos et vidéos

L'événement est filmé et photographié par les organisateurs, la presse et les participants eux-mêmes.

Les participants autorisent donc par leur inscription l'enregistrement et la diffusion d'images, photos et vidéos capturés lors de l'événement.

Il est demandé aux participants qui publieront des images, photos ou vidéos de citer le nom de l'événement "La Décapsulée".

Article 6 : Conditions d'accès au site

Il est strictement interdit, sous peine de se voir refuser l'accès au site, d'apporter du matériel ou des substances dangereuses tels que des armes, même factices, ou autres.

Il est strictement interdit de prendre le départ en état d'ébriété et toute consommation d'alcool en dehors des portions proposées par l'organisation est interdite.

Il est strictement interdit de détériorer le site ainsi que de déplacer ou abîmer le matériel de jeu.

Il est impératif de respecter les consignes données par les organisateurs tout au long de la course et de respecter les règles de sécurité du parc Wave Island.

Il est impératif de respecter les organisateurs et les participants et de venir en aide à la moindre personne blessée ou en difficulté évidente.

Les personnes ne respectant pas ces règles se verront exclues de l'événement.

Article 7 : Annulation, intempéries

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre.

En cas de report de l'événement les participants en faisant la demande, dans un délai communier le cas échéant, pourront être remboursés de leurs frais d'engagement (hors frais de billetterie). Les personnes non remboursées seront automatiquement réinscrites à la nouvelle date.

En cas d'annulation sans report, les participants seront remboursés de leurs frais d'engagement (hors frais de billetterie), mais ne pourront prétendre à aucune autre indemnité à ce titre.

Article 8 : Sécurité et Assistance médicale

La sécurité et l'assistance médicale des participants sont du ressort de l'organisateur qui mettra en place un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS). Les services de secours (SDIS) et de gendarmerie seront avertis de l'événement.

Article 9 : Consommation d'alcool

La consommation d'alcool est réservée exclusivement aux personnes majeures. Celle-ci est à la responsabilité des participants.

CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ.

Des éthylotests seront disponibles au Wave Corner.

Article 10 : Soirée Wave Corner

Les participants pourront profiter librement du bar Wave Corner et de ses animations après leur course.

Ils auront accès à un bar privé et à des tarifs préférentiels sur une sélection de boissons tout au long de la soirée.

Article 11 : Données personnelles

Les organisateurs s'engagent à ne pas divulguer et ne pas vendre les données personnelles des participants, collectées dans le cadre des inscriptions et de la participation à La Décapsulée, à des tiers.

Cependant, les organisateurs et partenaires organisateurs seront amenés à envoyer des courriers électroniques à des fins informatives sur l'événement en question.

Vous disposez d'un droit d'accès à vos données. En cas de demande, merci d'écrire à [contact\[at\]argemie.fr](mailto:contact[at]argemie.fr).